



# Association des pêcheurs de haute et Moyenne Vingeanne

## Réunion de bureau du 24 janvier 2026

Présents : M. Maître, M. Antoine, M. Ferry, M. Pillin, M. Charbonneau, M. Smet et les garde-pêches : M. Raclot et M. Fabrice Begin.

Excusés : M. Crucet, M. Carriot, M. Lebas, M. Gaylord Begin, M. William, M. Langlois et M. Grognu.

### **1) Achats de matériel,**

- Bouteille d'oxygène, devis reçu pour un montant de 552€ pour 3 ans avec le détendeur.
- Pack office pour 129€ par an. Voir si le détendeur régulateur est à acheter en plus ou fourni.
- Banderole : Gamm vert Mirebeau partenaire de l'Amicale des pêcheurs de la Vingeanne » 2.50m X 1m



### **2) Garderie :**

314 contrôles ont été réalisé en 2025. Pas beaucoup de pêcheurs actuellement le long des canaux et de la rivière à cause de la météo.

Toujours pas pu joindre la DDT de Haute Saône.

Les autorisations de circuler de VNF pour les gardes et le président ont été reçues.

### **3) Travaux**

- Frayère de Percey, les travaux n'ont pas pu reprendre à cause des conditions météo. Aller voir si des arbres sont tombés en travers du chemin.
- Frayère St seine, nous n'avons pas pu réaliser les travaux pour l'accès à la frayère vu le niveau de la rivière. Rendez-vous le 5 février pour réaliser les travaux avec la minipelle.
- Nous avons payé la facture des travaux d'entretien des postes de pêche et des frayères pour un montant de 2217.60€. Versement de 1478€ de la Fédération fait début janvier.

### **4) Cartes de pêche**

Pas de changement depuis la réunion du 13 décembre. Nous sommes en augmentation de plus de 12% par rapport à l'année dernière à la même époque, soit plus 57 cartes.

Faire une action de communication avec notre dépositaire principal, le Gamm Vert de Mirebeau le samedi 28 février, avant l'ouverture toute la journée, pour expliquer les actions, la législation, organiser une tombola avec des bons d'achat (300€) du magasin, et 1 ou plusieurs cartes de pêche, 1 adulte, 1 femme, 1 mineure et 10 découvertes – de 12 ans.

Participant, gardes, Président, trésorier et Marc et Jean-Paul. Repas, casse-croute sur place avec l'équipe du magasin.

### **5) Alevinage 2026**

- Brochets : 100kg chez Val de Saône le vendredi 30 janvier si nous avons l'oxygène.
- TAC : 220kg à l'ouverture le 13 mars 2026, 220kg le 24 avril, 60kg pour la fête de la pêche le 24 mai, 60kg pour le concours du Valduc (11 avril ?).

### **6) Fête de la pêche 2026**

Dimanche 24 mai pour la pentecôte, au trou d'argot. La Mairie de Montigny est prévenue. Demander des lots au Crédit Mutuel.

### **7) Assemblée Générale 2026**

Elle aura lieu le 31 janvier 2026 à la salle de St Seine. Des galettes et des tartes sont commandées à Champlitte chez « Fredélice »

Des invitations ont été envoyées, la vérification des comptes s'est déroulée sans M. Boron le samedi 10 janvier.

### **8) Elections AAPPMA et FDPPMA**

Elles auront lieu avant décembre 2026 pour les AAPPMA et début 2027 pour la Fédération. Elles pourraient être repoussées à cause des élections municipales et

présidentielles.

Il faudra donc organiser une AG spéciale élections fin 2026 et une autre en début 2027 pour le rapport moral. Il faudrait trouver de nouvelles candidatures, des jeunes et des femmes pour compléter le bureau.

## **9) Station d'épuration**

Réunion pour une ou plusieurs stations d'épuration le 25 novembre.

Station en boue activée prévue pour remplacer celle de Montigny.

## **10) Questions diverses**

Se renseigner pour une enceinte avec micros pour l'AG.

**Prochaine réunion, le samedi 21 janvier 2026 à 16h00 à Lavilleneuve pour préparer la journée à Mirebeau.**

Le Président  
JP Maître

Le secrétaire